

Conseiller(ère) en services adaptés (spécialisé(e) en orthopédagogie) (.80 ETC)

Identification du poste
Titre d'emploi Conseiller(ère) en services adaptés (orthopédagogie)
Numéro du concours TER-P21-22-4369
Direction/Service Programmes, réussite et services aux étudiants
Affichage
Début d'affichage interne 2022-05-06
Fin d'affichage interne : 2021-05-19 à 16 heures
<p>Description du poste Nature du travail :</p> <p>Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.</p> <p>Quelques attributions caractéristiques :</p> <p>La conseillère ou le conseiller en services adaptés participe au dépistage des étudiantes ou étudiants vivant des difficultés. Elle ou il procède à l'évaluation des besoins et des forces des étudiantes ou étudiants qui demandent des services ou qui lui sont référés par les enseignantes ou enseignants ou autres intervenantes ou intervenants. Elle ou il recueille de l'information, les rencontres individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et au besoin, les dirige vers d'autres ressources spécialisées du Cégep.</p> <p>Elle ou il assiste l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique. Elle ou il établit des plans d'intervention, s'assure de leur mise en œuvre, y apporte les ajustements nécessaires et propose des recommandations ou des accommodements. Elle ou il veille à ce que l'environnement, les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite.</p> <p>Elle ou il assiste, conseille l'enseignante ou l'enseignant dans ses interventions pédagogiques et relationnelles auprès des étudiantes ou étudiants concernés, explique les mesures d'accommodement</p>

envisagées et convient de leur application.

Elle ou il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Elle ou il constitue et tient à jour le dossier des étudiantes et étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur.

En collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants concernés, elle ou il développe et anime des activités qui favorisent le cheminement personnel et scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant en situation de handicap.

Elle ou il planifie et organise des activités de sensibilisation et d'information de la communauté.

Au besoin, elle ou il réfère l'étudiante ou l'étudiant à d'autres professionnels ou organismes tels les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires et s'assure du suivi du dossier avec ceux-ci.

De manière plus spécifique, la personne est appelée à exécuter les tâches suivantes :

Dans le cadre d'interventions auprès des étudiantes et étudiants bénéficiant du service :

- Accueillir les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui demandent des services ou qui sont référés par les enseignantes et enseignants ou autres intervenantes et intervenants;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan individuel d'intervention qui tient compte du diagnostic identifié par un professionnel et qui détermine les services, les accommodements, les aménagements pédagogiques et les appareils requis pour les étudiantes et étudiants inscrits au service, après avoir procédé à l'évaluation de leurs forces et de leurs besoins;
- Assurer un suivi auprès des étudiantes et étudiants, lors de rencontres individuelles ou de groupe, et proposer des stratégies et des mesures d'aide ainsi qu'un accompagnement qui favoriseront le développement de leur autonomie et l'utilisation de leurs ressources personnelles pour faire face à leurs défis d'adaptation et de réussite;
- Tenir à jour le dossier de l'étudiante et de l'étudiant en participant à la cueillette de l'information et à la révision du plan d'intervention;
- Collaborer avec les parents des étudiantes et étudiants du service et les professionnels qui travaillent auprès d'eux dans les organismes du milieu de l'éducation, de santé ou sociocommunautaires pour la mise en œuvre du plan individuel d'intervention ou pour assurer un meilleur suivi;
- Intervenir pour désamorcer des situations de crise ou d'urgence.

Dans le cadre d'interventions en orthopédagogie :

|

- Dépister, évaluer et accompagner les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Développer et utiliser des outils d'intervention afin d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences en littératie et en écriture;
- Effectuer une veille sur les outils pédagogiques, électroniques et des logiciels spécialisés en matière d'orthopédagogie ;
- Planifier, organiser et animer des activités de formation pour les étudiants relatifs aux outils électroniques, logiciels spécialisés, stratégies d'études, de lecture et d'écriture;

- Recommander les mesures spéciales mises en œuvre lors de la passation des épreuves ministérielles.

Dans le cadre d'interventions auprès du personnel du collège :

- Soutenir l'enseignante et l'enseignant en participant avec lui et les conseillers pédagogiques, à l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre de pratiques pédagogiques et de projets visant à favoriser la réussite des étudiants inscrits au SAIDE;
- Préparer et animer des ateliers de sensibilisation et d'information à propos des responsabilités légales, des attitudes facilitantes, des troubles d'apprentissage, des outils de dépistage, des pratiques pédagogiques, des outils technologiques, à l'attention des différentes personnes appelées à intervenir auprès des étudiantes et des étudiants présentant des limitations fonctionnelles ;
- Contribuer au développement de la pédagogie inclusive.

Dans le cadre d'interventions au sein du service :

- Analyser les pratiques actuelles du service et émettre des recommandations.
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;
- Assurer une veille de l'information en lien avec les recherches, le développement et le déploiement des services relatifs aux nouvelles approches en matière d'intervention auprès des étudiantes et des étudiants en troubles d'apprentissage et en assurer la diffusion auprès des intervenants du collège;
- Assurer la représentation extérieure des services adaptés dans les champs relevant de son domaine d'intervention.
- Au besoin, assurer la surveillance d'examens.

Dans le cadre d'interventions de nature cléricale :

- Maintenir à jour les dossiers dont elle a la responsabilité;
- Participer à rédiger le bilan et le plan annuels du service et si requis, proposer de nouveaux services pour la clientèle dont elle a la responsabilité;
- Produire des statistiques pouvant contribuer à l'évaluation de la qualité des services offerts.

Exigences

Scolarité : Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en enseignement en adaptation scolaire.

Avoir un minimum de trois ans d'expérience pertinente.

Autres exigences :

- Posséder une expertise significative auprès de jeunes adultes ayant différents troubles d'apprentissage;
- Posséder une expertise dans l'utilisation d'outils technologiques servant notamment au développement des compétences en lien avec l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la compréhension de textes et l'organisation des idées;
- Posséder une expertise dans la passation et l'interprétation d'outils d'évaluation relevant de son domaine d'intervention;
- Faire preuve d'un grand sens d'initiative et d'autonomie dans un contexte de travail sous pression;

- Avoir de la facilité à trouver des approches de résolution de problèmes;
- Avoir une bonne connaissance des clientèles (notamment dyslexie, dysorthographe, TDA/H, TSA) des répercussions sur les apprentissages et des accommodements appropriés pour cette clientèle;
- Avoir une grande facilité à communiquer et vulgariser les défis d'adaptation des étudiants bénéficiant des services adaptés;
- Avoir une bonne maîtrise des outils technologiques et de logiciels spécialisés;
- Capacité à développer des activités et des outils pédagogiques adaptés au collégial;
- Habileté à établir des relations interpersonnelles avec des étudiantes et des étudiants et des enseignantes et des enseignants;
- Capacité à accompagner et à animer des groupes;
- Capacité à travailler en équipe;
- Faire preuve de souplesse dans l'organisation de son horaire;
- Être membre de l'Association des Orthopédagogues du Québec est un atout ;
- Avoir une connaissance du milieu collégial (atout);
- Bonne maîtrise du français oral et écrit.

Test requis

Test de français, note de passage établie à 60 %

Test de Word niveau débutant, note de passage établie à 60 %

Test d'Excel niveau débutant, note de passage établie à 60 %

Rédaction

Remarques

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant de mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.

Si votre expérience professionnelle a évolué ou si vous avez de la scolarité additionnelle depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel.

Pour postuler, veuillez compléter votre profil au <https://www.cegep-lanaudiere.qc.ca/services-regionaux/carrieres>

Détails du poste
Raison d'être du poste Poste vacant
Type de poste Personnel professionnel
Lieu de travail Terrebonne
Statut de l'emploi Régulier à temps partiel
Horaire de travail À déterminer selon les besoins
Nombre d'heures 28 heures par semaine
Échelle salariale 49 456 \$ à 87 626 \$
Entrée en fonction prévue Le plus tôt possible